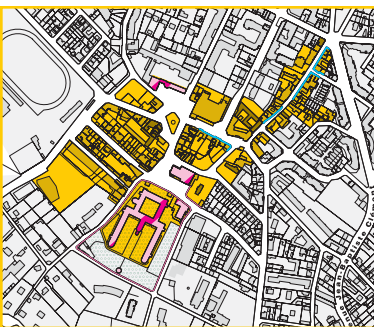


# Village



- Mur structurant à conserver
- Séquence urbaine à préserver
- Monument historique
- Espace paysager
- Patrimoine remarquable



La trame et le bâti du centre de Clamart sont constitués d'un collage de tissus forts variés tirant leurs origines de politiques urbaines différentes.

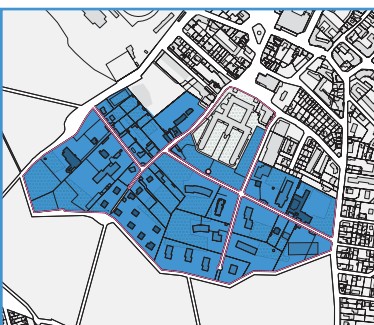
Malgré le renouvellement urbain, le village traditionnel demeure, avec son ambiance, ses alignements, ses volumes bâtis, mais aussi surtout aujourd'hui avec son espace public autour des places de l'Église et Gunzbourg. Le réaménagement de cet espace est donc fondamental pour la conservation et la mise en valeur de Clamart.

## OBJECTIFS

- conserver les alignements (bâtis et murs) de qualité.
- encadrer l'évolution des constructions existantes appartenant au patrimoine (assurer leur restauration, leur mise en valeur et, si nécessaire, leur extension), et des constructions à venir.
- aménager ou combler les vides déstructurants.



# Cité Boigues



- Mur structurant à conserver
- Monument historique
- Espace paysager
- Patrimoine remarquable

La cité, entre ville et forêt, offre aujourd'hui la sérénité d'un quartier assez secret, très vert, bordé de part et d'autres par des murs maçonnés de plus de 2 mètres de haut.

Trois catégories architecturales de constructions : villageoises et bourgeoises antérieures au 20<sup>e</sup> siècle, individuelles contemporaines, grands immeubles collectifs et équipements postérieurs à 1950, sur des terrains vastes et arborés.

## OBJECTIFS

- entretenir l'aspect forestier de la Cité et conserver des volumes végétaux importants.
- préserver les hauts murs qui "tiennent" le paysage, voire les reconstituer.
- maintenir la qualité de la Cité par une attention particulière portée sur l'intégration des volumes bâtis à venir et sur leur composition architecturale et sur l'évolution des constructions existantes, selon leur famille architecturale.

